

14^e COLLOQUE DE LA COMMISSION DES SANCTIONS DE L'AMF

Mercredi 6 octobre 2021 – Palais Brongniart, place de la Bourse – Paris 2^e

● 13h30 - 14h00

Accueil des participants

● 14h00 - 14h10

Propos d'introduction

● 14h10 - 14h25

Discours de **Sven Giegold**, député européen

● 14h25 - 15h50

Table ronde n° 1 – Manquements et sanctions : quel bilan de l'application du règlement Abus de marché ?

Modérateur : Maxence Delorme, directeur, Direction de l'instruction et du contentieux des sanctions, AMF

Intervenants :

- **Rodrigo Buenaventura**, président de la Comisión Nacional del Mercado de Valores (CNMV) et du comité permanent de l'ESMA sur intégrité des marchés
- **Diane Lamarche**, avocate, associée, White & Case
- **Tilman Lueder**, Head of the Securities Markets Unit in DG FISMA – Commission européenne
- **Anne Maréchal**, directrice des affaires juridiques, Autorité des marchés financiers
- **Francesco Martucci**, professeur de droit, Institut de droit comparé, Paris II Panthéon-Assas, membre du haut comité juridique de Place (HCJP)

● 15h50 - 16h20

Pause

● 16h20 - 17h45

Table ronde n° 2 – Procédures répressives et coopération entre autorités : actualité et perspectives

Modérateur : Maxence Delorme, directeur, Direction de l'instruction et du contentieux des sanctions, AMF

Intervenants :

- **Sophie Baranger**, secrétaire général adjointe, Direction des enquêtes et des contrôles, AMF
- **Carlo Milia**, directeur, responsable de l'Unité Enquêtes - Abus de marché, Consob
- **Géraldine Roch**, avocat associée, EY société d'avocats, responsable du département FSO France
- **Sophie Schiller**, professeur de droit, Université Paris Dauphine-PSL, et membre de la Commission des sanctions
- **Christophe Soulard**, président de la chambre criminelle de la Cour de cassation

● 17h45 - 18h00

Discours de clôture par **Robert Ophèle**, président de l'AMF